

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018
ASSOCIATION des RÉSIDENCES ROYALES EUROPÉENNES
30, 31 mai, 1^{er} juin 2018
San Lorenzo de El Escorial (Espagne)

I/ ACTIVITÉS

1.1 Présentation du rapport d'activité 2017-mai 2018

1.2 Activités 2018

- 1.2.1 A Place at the Royal Table – Prochaines étapes
- 1.2.2 Programme EPICO : résultats de la phase 1 et perspectives
- 1.2.3 Réunion technique 2018 : Vieillissement ou retouche ? Problèmes et avantages de la patine artificielle dans les intérieurs historiques

1.3 Programme prévisionnel 2019-2020

- 1.3.1 Réunions techniques 2018-2019
- 1.3.2 Autres projets

1.4 Vote des activités

- 1.4.1 Réunions techniques 2019
- 1.4.2 Projets de coopération

1.5 Informations complémentaires

II/ BUDGET

2.1 Présentation des comptes de l'exercice 2017

2.2 Présentation du budget prévisionnel 2018

2.3 Présentation du budget prévisionnel 2019

III/ DOMAINE STATUTAIRE

3.1 Élargissement du réseau

- 3.1.1 Présentation de la Reggia di Monza
- 3.1.2 Présentation de Patrimonio Nacional
- 3.1.3 Changement de statuts à La Venaria Reale
- 3.1.4 Étude de la candidature du château de Frederiksborg
- 3.1.5 Étude de la candidature de la Kulturstiftung Dessau-Wörlitz

Relevé de décisions

ORDRE DU JOUR

Lieu: Palais royal de Madrid et San Lorenzo de El Escorial, Madrid, Espagne

Langues: Français et anglais avec traduction simultanée

Mercredi 30 Mai 2018

Palais royal de Madrid

- 15:00 Accueil au Palais royal de Madrid, Plaza de Oriente, entrée par l'Arche Santiago
(Une consigne à bagages sera disponible sur site. Veuillez noter qu'un dress code est requis pour le concert royal qui se tiendra dans la soirée.)
- 15:30 Visite du Nouveau Musée des Collections Royales et visite de la Cuisine royale, récemment ouverte dans le cadre de « A Place at the Royal Table » (EYCH 2018)
- 19:00 Discours d'accueil du Président de Patrimonio Nacional et photo de groupe
- 19:30 Concert du Quatuor royal des Stradivarius
(**Dress code** / Hommes: costumes et cravates - Femmes: robes)
- 21:00 Transfert en bus pour l'Escorial (Hôtel Euroforum, Palacio de Los Infantes) et dîner de bienvenue

Jeudi 31 Mai 2018

Euroforum Palacio de los Infantes, Auditorium 1

10:00 Accueil et enregistrement

10:15	Ouverture officielle de l'Assemblée Générale	Catherine Pégard
	Présentation du nouveau membre 2017 / Reggia di Monza, Italy	Piero Addis
10:30	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017 (vote)	Catherine Pégard
	Rapport d'activité 2017 – mai 2018 (vote)	Catherine Pégard
10:45	Questions et discussion	
11:00	Activités 2018	
	A Place at The Royal Table – Prochaines étapes	Hartmut Dorgerloh
11 :20	Programme EPICO: résultats de la phase 1 et perspectives futures phase 2	Laurent Salomé et Danilo Forleo
11 :40	2018 Réunions techniques à venir: <i>"Vieillissement ou retouche ? Problèmes et avantages de la patine artificielle dans les intérieurs historiques "</i>	Gabriele Horn
11 :50	Speed meeting (incluant A Place at the Royal Table) /	Salles 7-8-9-10
13 :00	Déjeuner	
14:45	Programme prévisionnel 2019-2020	
	Propositions réunions techniques 2019	Axel Harms

	Autres projets	Axel Harms, Elzbieta Grygiel et Catherine Pégard
15 :45	Questions et discussion	
16 :00	Présentation de Patrimonio Nacional	Alfredo Pérez de Armiñan
16:30	Fin de la session	
	Visite du Monastère royal de San Lorenzo de El Escorial	
18:00	Rafraîchissements au Claustro Bajo y Patio de los Evangelistas	
18:30	Petit concert à la Basilique du Monastère royal de San Lorenzo de El Escorial	
19:00	Temps libre	
21:00	Dîner à l'hôtel Euroforum	

Vendredi 1^{er} Juin 2018

Euroforum Palacio de los Infantes, Auditorium 1

09:30 Accueil (apportez votre valise)

09:45	VOTE du programme prévisionnel 2018-2020	Catherine Pégard
	Réunions techniques 2019 (vote)	
	Projets 2018-2020 (vote)	
10:15	Domaine statutaire	
	Changement de statuts à La Venaria Reale, Italie	Mario Turetta
	Elargissement 2018 : Frederiksborg Castle, Danemark (vote)	Elena Alliaudi
	Elargissement 2018 : Kulturstiftung Dessau-Wörlitz, Allemagne (vote)	Hélène Legrand
10:45	Pause-café	
11:15	Budget / Rapport du Trésorier	
	Comptes 2017 (vote) État prévisionnel des recettes et dépenses 2018 (vote) Budget prévisionnel 2019 (vote)	António Nunes Pereira et Tamas Ujvary
11:45	Questions diverses et conclusions	
12:00	Fin de la session	
12:30	Déjeuner – Buffet froid	

14:30 Transfert en bus pour Madrid et visite optionnelle du Palais royal de Madrid

Liste des participants – Étaient présents (participants ayant voix délibérative) :

Schloss Schönbrunn GMBH, Autriche

Maria MAYR-MUNOZ, directeur général
Christina SCHINDLER, responsable marketing

Kongernes Samling - The Royal Danish Collection, Danemark

Axel HARMS, responsable de la communication

The Danish agency for culture and palaces, Danemark

Annette STRAAGAARD, chef des projets culturels

Patrimonio Nacional, Espagne

Alfredo PEREZ DE ARMIÑAN Y DE LA SERNA, Président

Pilar MARTIN LABORDA, responsable des programmes culturels

Établissement public du château, du musée et du domaine de Versailles, France

Catherine PÉGARD, présidente

Laurent SALOMÉ, directeur du musée national

Daniilo FORLEO, régisseur, responsable de la conservation préventive

Établissement public du domaine national de Chambord, France

Frédéric BOUILLEUX, directeur général adjoint

Stiftung Preussische Schlösser und Gärten Berlin-Brandenburg, Allemagne

Hartmut DORGERLOH, directeur général

Gabriele HORN, responsable de la protection et préservation

Gödöllői Királyi Kastély Kht, Hongrie

Tamás UJVARY, directeur

Consorzio delle Residenze Reali Sabaude, Italie

Mario TURETTA, Directeur

Andrea MERLOTTI, responsable du Centre d'études

Musei Reali Torino, Italie

Lorenza SANTA, Historienne d'art

Reggia di Caserta, Italie

Mauro FELICORI, directeur

Reggia di Monza, Italie

Piero ADDIS, directeur

Palais princier, Monaco

Thomas FOUILLERON, directeur des archives et de la bibliothèque

Paleis Het Loo National Museum, Pays-Bas

Michel VAN MAARSEVEEN, directeur

Pien HARMS, directrice commerciale

Musée du palais Jan III à Wilanów, Pologne

Pawel JASKANIS, directeur

Elzbieta GRYGIEL, responsable de la communication

Zamek Królewski w Warszawie, Pologne

Anna KALINOWSKA, Responsable du département de recherche historique

Royal Łazienki Museum, Pologne

Izabela ZYCHOWICZ, directeur adjoint

Palácio nacional de Mafra, Portugal

Isabel YGLESIAS DE OLIVEIRA, conservatrice

Parques de Sintra - Monte da Lua, S.A., Portugal

Antonio NUNES PEREIRA, directeur du palais national de Pena

Musée-réserve d'État de Peterhof, Russie

Anna LIASHKO, directrice de la préservation du patrimoine culturel et de l'éducation

Musées du Kremlin de Moscou, Russie

Olga SOSNINA, responsable du département développement et partenariat

Royal Collections Kungl. Slottet, Suède

Kerstin HAGSGARD, conservateur

Historic Royal Palaces, Royaume-Uni

Sebastian EDWARDS, conservateur en chef adjoint et responsable des collections

Association des Résidences Royales Européennes

Elena ALLIAUDI, Secrétariat – Coordinateur

Hélène LEGRAND, Secrétariat

Excusés :

ASBL Palais de Charles Quint, Belgique

Palais impérial de Compiègne, France

Ouverture de l'assemblée générale

Catherine Pégard

Je suis, une fois de plus, ravie de vous accueillir pour cette assemblée générale. Je remerci le président de Patrimonio Nacional qui nous rejoindra cet après-midi. Il ne pouvait faire mieux hier de nous accueillir avec ce très beau concert de Stradivarius. C'était une occasion exceptionnelle puisqu'il possible d'entendre ces instruments seulement quatre fois par an. J'aimerais qu'ils puissent venir à l'Opéra du château de Versailles mais je ne crois pas qu'ils puissent sortir du palais. C'était une magnifique soirée. Nous étions également au cœur de notre sujet, l'Année européenne du patrimoine culturel, grâce au dîner auquel nous avons été invités hier soir et qui évoquait les traditions de la gastronomie autrichienne. C'était un entraînement pour préparer la fin de l'année qui se soldera par de grandes joies. Je souhaiterais remercier Pilar car si nous sommes ici aujourd'hui, c'est grâce à elle, grâce à son obstination pour que jamais Madrid ne quitte notre réseau. Cela n'a pas toujours été facile. La dernière assemblée qui a eu lieu à Madrid remonte à 12 ans, c'est dire à quel point Pilar voulait que nous revenions. Je la remercie pour nous tous. Je me réjouis également de vous voir si nombreux. Nous avons eu très peu de défection cette année.

Pour rappel, nous comptabilisons 21 votants. Comme indiqué dans nos statuts, tous les votes se feront à la majorité simple (soit 11 voix), excepté celui de l'admission de nouveau(x) membre(s) à la majorité des 2/3 (soit 14 voix). Concernant les votes, vous noterez un changement de procédure demain. Les réunions techniques et les activités seront votées une par une. Pour clore ce chapitre administratif, j'aimerais attirer votre attention sur l'enquête annuelle que vous avez reçue en début d'année. Cette enquête est très importante car elle permet de mettre à jour nos données annuelles. Nos institutions ne fonctionnent pas de la même manière et cette enquête est un moyen d'avoir une vision globale. De plus, cela permet au secrétariat de réaliser les démarches administratives liées au fonctionnement interne de l'association.

Le procès-verbal de l'assemblée générale d'Hillsborough Castle 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de l'Association.

I/ ACTIVITÉS

1.1 Présentation du rapport d'activité 2017-mai 2018

Catherine Pégard

Aujourd'hui l'association a plus de visibilité. Cette visibilité passe également par la communication, par l'évolution des documents. Ainsi, vous avez pu noter les changements dans la présentation du rapport d'activité. Ce dernier a gagné en clarté, en accessibilité. Je ne vais pas le commenter en détail. Vous l'avez tous reçu il y a une quinzaine de jours. Une fois encore, je tiens à remercier ceux qui ont organisé les réunions techniques. Partout, ces réunions ont obtenu un grand succès. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu une réunion sur les activités pédagogiques à Lazienki, une réunion sur l'archéologie au Palais du Coudenberg. Nous avons parlé de réserves ouvertes à Wilanów et évoqué les jardins à Copenhague. Sophie Lemonnier, qui dirige le département Patrimoine et Jardins (DPJ) au

château de Versailles, a assisté pour la première fois à une réunion technique du réseau. Elle a trouvé cette réunion très intéressante et elle regrettait de ne pas pouvoir nous accompagner aujourd'hui.

Cette année a été particulièrement riche pour l'association. J'en prendrais pour exemple le fait que nous avons plus de visibilité à l'extérieur. Nous sommes désormais membres d'Europa Nostra et de Culture Action Europe. D'ailleurs, trois de nos membres ont remporté le prix Europa Nostra 2018. Cette nouvelle visibilité passe également par notre nouveau site internet. Ce dernier a été mis en ligne en septembre 2017 et est régulièrement mis à jour par le Secrétariat. Il est indispensable, aujourd'hui, d'avoir un site et d'être présent sur internet. Vous trouvez sur ce site toutes les informations sur le réseau et sur ses activités.

Je voudrais également vous rappeler le succès du Palace Day. Lancé en 2016, le Palace Day remporte un grand succès. L'opération s'est élargie sur Facebook et Instagram. Afin de rendre plus vivant le compte Instagram du PalaceDay, Un stagiaire du service de communication de Versailles travaille sur le compte. Je vous rappelle que cette opération n'a pas de coût pour notre institution mais rapporte beaucoup.

Je souhaiterais aussi mentionner le colloque qui s'est tenu au château de Versailles. 178 participants de 22 pays du monde entier, représentant 41 institutions, sont venues assister à ce colloque qui a eu un énorme succès. Cela a permis à des spécialistes du monde entier de se rencontrer et d'échanger. Ce ne sera pas un résultat sans lendemain. Ce colloque a nécessité une très grande organisation. Pour l'avenir, nous devons penser à faire appel à des mécénats pour ce type d'événements. Pour la première fois, nous avons pu voir que les activités du réseau pouvaient susciter des mécénats. Ces mécènes ne sont pas forcément très gros mais permettent de financer ce type d'événements. Pour le colloque, nous avons eu des mécènes allemands, italiens, français et américains avec la Boston University. Si nous envisageons un jour d'organiser un autre colloque de ce type, nous devons réfléchir à ce type de mécénat en amont.

Je voudrais mentionner l'effort qui a été fait par tous pour l'année européenne du patrimoine culturel et pour notre projet A Place at the Royal Table. Nous l'avons lancé au même moment, le 15 mars dans 19 résidences. Je peux témoigner du succès de ce lancement au château de Versailles durant lequel un déjeuner avait été organisé pour quelques journalistes, au cours duquel nous avons pu montrer l'importance de l'ananas à la cour du roi. Alain Ducasse a repris le thème de l'ananas et a créé un dessert spécial pour notre projet, qui sera servi lors de notre dîner. Le projet a très bien été relayé dans la presse européenne. Cela témoigne que notre activité fédérative peut susciter un réel intérêt. Nous avons pu obtenir un cofinancement européen pour ce projet. Nous pouvons nous réjouir de ce cofinancement qui nous permettra d'aller plus loin dans la mise en place de ce projet. Je vous attends tous à Versailles pour marquer la fin de ce projet. Nous en ferons, tous ensemble, un grand événement.

Le rapport d'activité 2017-2018 est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de l'Association.

Catherine Pégard : Je vais maintenant laisser la parole à Hartmut Dorgerloh qui, malheureusement, nous quitte. En effet, il quitte la direction de la fondation des palais et jardins prussiens de Berlin-Brandenburg pour prendre la tête du Humboldt Forum.

Hartmut Dorgerloh : Je suis vraiment impressionné par ce rapport d'activité. Il montre que nous sommes très vivants et actifs. Le nouveau format de ce rapport donne une vision globale parfaite de nos activités et montre les partenaires qui participent. Je crois que c'est un très bon résultat.

Je suis maintenant un des plus âgés au sein de ce réseau. Je vais commencer une nouvelle aventure qui s'appelle Humboldt Forum. Ce bâtiment était le palais des princes prussiens. Bombardé par les communistes, il fut ensuite utilisé pour organiser des manifestations. Dans les années 70, ce fut le Palais de la République. C'est très sentimental pour moi car j'ai habité Berlin Est. Après la chute du mur, le bâtiment fut de nouveau complètement démoli. Aujourd'hui, nous le reconstruisons une nouvelle fois. Il ne sera pas reconstruit entièrement, seulement sur trois façades. La construction est quasiment terminée. La ville de Berlin et le gouvernement Fédéral ont énormément d'idées pour ce site. Nous allons essayer de trouver des activités, des collections en provenance de l'Europe, mais également du monde entier, de travailler avec des universités. Je viens de la conservation des monuments, le Humboldt Forum est un défi très intéressant. C'est un nouveau travail, un nouvel environnement. Je continuerais de suivre de très près ce qui va se passer dans le réseau. Je quitte le monde des palais merveilleux mais, heureusement, les palais ne quittent pas le réseau et je sais qu'ils sont, avec vous, entre de bonnes mains. J'ai beaucoup appris de ce réseau. J'ai visité beaucoup d'endroits, rencontré des personnes très différentes. J'ai pu partager leurs expériences et faire des choses avec eux. Je crois beaucoup dans cette idée de la collaboration. Nous la pratiquons à tous les niveaux en Europe. Je suis convaincue que c'est notre mission. J'ai rencontré des professionnels mais aussi des amis. Pour beaucoup d'entre vous, vous êtes non seulement des partenaires professionnels mais aussi des amis.

1.2 Activités 2018

1.2.1 A Place at the Royal Table – Prochaines étapes

Hartmut Dorgerloh

Le projet regroupe aujourd'hui 20 institutions issues de 12 pays européens. C'est un véritable succès. Nous avons commencé en Autriche, le 15 mars, et en simultané dans toutes les résidences participantes. Suite à ce lancement, de nombreuses activités destinées au public ont été organisés à travers l'Europe. Plusieurs événements communs nous attendent. Le 23 juin aura lieu notre « Open Air event » qui se tiendra dans les parcs et jardins. Le même jour, nous allons lancer un concours photo sur Instagram. C'est un moyen de toucher un nouveau public. Le nombre de participants nous permettra d'évaluer le succès de ce premier concours européen. Un gagnant sera désigné par chaque résidence participante et sa photo sera publiée sur les réseaux sociaux. Pour la troisième année consécutive, le Palace Day sera organisé le 19 juillet. Cette année, le thème sera lié à notre projet « A Place at the Royal Table » : la gastronomie, les traditions culinaires, les cuisines, l'art de la table, etc. Un

instameet sera également organisé le même jour. C'est un moyen d'atteindre un nouveau public. Pour finir, nous aurons notre grand événement de fin d'année avec Alain Ducasse. Ce dîner rassemblera plusieurs chefs européens, chacun héritier d'une tradition culinaire particulière. Nous accueillerons ainsi, par exemple, Christian Garcia, chef étoilé du Palais Princier de Monaco. Les influences européennes sont très nombreuses dans la cuisine. J'ai appris ainsi que les réfugiés français ont eu un impact important au Royaume-Uni au XIX^{ème} siècle.

Aujourd'hui, le grand succès est le financement de notre projet par la Commission Européenne. J'aimerais remercier Elena et Hélène qui sont les fondatrices de ce succès. Elles se sont chargées de préparer la candidature, de fournir tout le matériel qui a été demandé, de remplir les différents formulaires. Nous n'avons pas toujours répondu à temps et elles ont dû nous relancer, même plusieurs fois. Ce n'était pas une tâche facile mais finalement, le succès est arrivé. Après plusieurs demandes de financement qui ont échoué, nous avons enfin obtenu un succès. Je remercie aussi notre présidente, Catherine Pégard, qui s'est mis en contact avec les membres de la Commission Européenne. Quinze partenaires (dont l'association en tant que telle) peuvent obtenir des fonds dans le cadre du projet. L'idée principale de ce co-financement européen est de renforcer les actions de communication pour renforcer la visibilité de A Place at the Royal Table. Le secrétariat basé à Versailles se chargera d'organiser et de coordonner ces activités de communication comme l'exposition virtuelle, la plateforme partagée, etc. Tout le monde est convaincu que A Place at the Royal Table est un projet très intéressant, novateur, inspirant, un projet qui soulève de nombreux aspects dans notre réseau et dans nos résidences. Une partie de ce financement permettra également de soutenir des événements communs comme une réunion à Caserta sur les réseaux sociaux, le dîner à Versailles ou un showcase européen en 2019 au Palais du Coudenberg. Les coûts liés au voyage et à l'hébergement seront couverts par le financement européen. Le co-financement sera géré par le Secrétariat à Versailles. Cela s'étendra jusqu'à fin 2019. Elena et Hélène auront leur première réunion à Berlin le 20 juin avec les responsables du programme Europe Créative. Elles auront plus d'informations après cette réunion.

Ce financement peut avoir un fort impact pour un autre projet d'ici quelques années. Le principe de A Place at the Royal Table est simple. Chaque résidence fait ce qu'elle peut faire, ce qu'elle peut mettre en place. Une grande variété d'activités a ainsi pu être développée depuis mars dans nos résidences, le tout sous un « parapluie », un « chapeau » commun. C'est surprenant de voir la diversité de ces activités. Nous pourrions voir quels autres thèmes pourraient faire l'objet d'une collaboration. En attendant, tous les membres de l'association sont invités à venir à Caserta, à Versailles, même ceux qui ne sont pas partenaires du co-financement.

1.2.2 Programme EPICO : résultats de la phase 1 et perspectives

Laurent Salomé et Danilo Forleo

Le programme de recherche EPICO a eu un très grand succès. Nous arrivons à la fin d'une première phase de 3 ans et au début d'une nouvelle. Nous sommes à la croisée des chemins. Avec le colloque en conservation préventive qui s'est tenu fin 2017 au château de Versailles, nous avons eu un nombre record de participants avec des interventions de très haut

niveau. Nous avons eu beaucoup de spécialistes et avons pu noter une réelle demande pour le développement de la recherche et de la collaboration en conservation préventive. L'Association des Résidences Royales Européennes est, depuis l'origine, l'un des partenaires du programme EPICO, avec le château de Versailles, son centre de recherche, le Centro di Conservazione e Restauro La Venaria Reale et le Musée du Palais du roi Jan III à Wilanów.

En guise d'introduction, je vous rappellerais l'originalité de la mise en place d'une méthode scientifique globale, qui propose de dresser des diagnostics complets, établis sur des mesures scientifiques, dans les institutions spécifiques que sont les nôtres. Cela remet en question de nombreuses idées reçues. Cette méthode a permis de mettre en perspective des facteurs inconnus dans le domaine de la protection des collections. C'est une méthode nouvelle par son ampleur et qui a déjà mis en avant de nouvelles idées. Il existe des concepts « simplistes » dans le domaine de la conservation préventive, comme les problèmes liés à la variation du taux d'humidité. Ces concepts sont exacts mais la méthode EPICO nous a permis de les relativiser et de se rendre compte que les objets peuvent avoir des réactions que nous n'avions pas prévues. De plus, cette méthode permet d'étudier en profondeur les collections d'une résidence, d'une demeure historique, malgré la diversité des lieux et des facteurs de risques.

Je suis sûr que vous connaissez par cœur le volume retraçant la première phase du programme EPICO publié en 2017. Le colloque a été une sorte de couronnement de cette première phase. L'autre couronnement fut le prix Europa Nostra que nos collègues iront prochainement récupérer à Berlin. C'est un succès total que nous souhaiterions prolonger via le lancement de la deuxième phase du programme. Je laisse Danilo Forleo vous expliquer plus en détails cette deuxième partie d'EPICO.

Danilo Forleo : Le programme de recherche EPICO est né en 2014. L'idée de cette recherche est née d'une réflexion mûrie sur le terrain ; le travail de régie des collections, mené quotidiennement au château de Versailles, a été un champ d'expérimentation privilégié pour l'application des stratégies de conservation préventive développées en France. La recherche de leur adaptation aux particularités des demeures historiques a ensuite représenté l'incipit du programme EPICO. De 2014 à 2017 les objectifs du programme EPICO ont été inscrits dans la programmation scientifique et culturelle du Château de Versailles et de son Centre de Recherche. Grâce à la diffusion assurée par l'Association des Résidences Royales Européennes, le Château de Versailles s'est associé à deux autres partenaires européens : le Musée du Palais du Roi Jan III à Wilanów (Varsovie) et le Centre pour la conservation et la restauration des biens culturels "La Venaria Reale" de Turin.

EPICO vise à répondre à un besoin: celui de prioriser les actions de conservation préventive à mettre en place dans les demeures historiques et, ainsi, éviter de répondre uniquement aux urgences de conservation au coup par coup. La littérature et l'expérience de terrain en la matière sont très riches et diversifiés. Des méthodes d'évaluation ont été mises au point pour les collections des musées, des réserves, des magasins d'archives et des dépôts archéologiques, etc. Cependant, notre recherche montrait qu'il n'y avait pas de méthode parfaitement adaptée aux collections exposées des demeures historiques. D'où la nécessité de développer une nouvelle méthode d'évaluation devant être simple, adaptée aux biens exposés dans les demeures historiques et les châteaux-musées, conduite selon une

approche systémique et pouvant être en mesure de restituer une image synthétique et globale des priorités d'intervention, reproductible et transférable à d'autres demeures, quelle que soit la taille ou la complexité de l'institution. Suivant les trois étapes du programme (recensement, test, élaboration) une équipe interdisciplinaire de 15 professionnels s'est attachée à la recherche puis à l'analyse de 21 méthodes d'évaluation pouvant s'adapter aux objectifs d'EPICO.

Quatre méthodes ont ensuite été retenues et appliquées à quatre reprises lors de tests grandeur nature dans les châteaux partenaires du programme. Le but était d'identifier, suivant une démarche scientifique, les points forts et les points faibles de chaque méthode pour élaborer, par la suite, notre propre système d'évaluation : la méthode EPICO. Notre terrain d'expérimentation aura compris un total de 40 salles de musée, 700 œuvres des collections de peinture, sculpture, mobilier et objets d'art du Château de Versailles, du Palais de Wilanów, (Varsovie) du Palais Pitti (Florence) et du Palais de chasse de Stupinigi (Turin).

J'aimerais brièvement reprendre la réflexion qui nous a poussé à développer ce programme. Les demeures historiques et châteaux-musées constituent des systèmes de conservation particuliers qui imposent aux collections des risques spécifiques. Ces risques sont étroitement liés à la nature même et à l'usage de ces édifices. A l'origine lieux de pouvoir, de délectation, de représentation, etc, ils sont aujourd'hui des musées, des espaces de réception de manifestations contemporaines et d'événements institutionnels. L'ensemble de ces activités coexiste souvent à l'intérieur d'une même demeure. Le Château de Versailles en est un exemple emblématique : musée depuis 1837, il accueille actuellement plusieurs millions de visiteurs par an. Siège du congrès du Parlement et de réceptions présidentielles, le château est également le cadre de nombreuses manifestations culturelles de différentes natures. Cela implique une gestion des collections différente de celle d'un musée pour lequel les conditions d'utilisation et de visite ont été généralement conçues *ad hoc*.

Or, les outils d'analyse des sources d'altérations telles que le climat, la lumière ou encore la manipulation des œuvres et la gestion des flux de visiteurs sont largement documentés dans la littérature scientifique. De nombreuses expériences ont été menées depuis les années 1970, à l'époque où la pratique de la conservation préventive s'est développée dans le milieu patrimonial. Mais la question qui se pose est l'adaptation de ces outils à l'échelle d'une grande demeure. Il est difficile, pour les gestionnaires des collections, d'avoir une vision globale de sources d'altérations dans leur interaction, et à l'échelle de la demeure : vers quelles œuvres devons-nous diriger en priorité notre regard? Quelles salles présentent les risques majeurs? Et, notamment, à quels sujets prioritaires devons-nous allouer notre temps et nos capacités financières?

L'un des aspects les plus importants de notre programme, mais également le plus difficile, était la recherche d'un système pouvant mettre en lumière la relation existante entre les causes et les effets visibles des altérations, qui représente, à notre sens, la manière la plus sûre d'évaluer et de légitimer toute action corrective portée sur l'environnement et la matière des collections. Afin de mieux contextualiser ce point fondamental de notre programme, les éléments caractéristiques et communs de nos demeures ont été identifiés. Cela nous a permis de comprendre en quoi les méthodes déjà développées pour les collections de musées, archives ou réserves ne sont pas directement applicables à notre cas. Ces risques sont liés à la particularité de présentation des œuvres et au système de conservation que la

demeure représente. En effet, exposés en fonction de l'usage pour lequel ils ont été conçus, faisant partie d'un ensemble indissociable entre collections et décors immuables, les biens des demeures historiques échappent à tout ordonnancement thématique qui s'accompagnerait d'un équipement muséographique spécifiquement conçu pour la conservation des collections. L'œuvre perd ainsi son caractère d'*unicum* car elle existe en relation avec les objets voisins, son décor et son architecture. Il est évident que son isolation dans une vitrine briserait l'esprit des lieux. De plus, l'enveloppe architecturale, elle-même œuvre d'art, est difficilement modifiable, et ne peut s'adapter aux technologies modernes de conservation préventive. En revanche, ce lien privilégié entre collections et édifice nous renseigne sur la relation particulière ainsi établie entre les altérations de la matière des collections et les conditions environnantes qui en seraient potentiellement la cause. Et c'est là l'intérêt de l'exercice. C'est le point caractéristique des collections des demeures historiques que nous avons essayé, dans le cadre du programme EPICO, de mettre en lumière par une approche novatrice.

Le deuxième aspect complexe de la recherche a consisté à l'élaboration de la méthode statistique pour identifier l'échantillon représentatif des salles (les conditions de conservation) et des collections (l'état de conservation). Nous partons du principe qu'au-delà de 500 objets, nous n'avons plus les moyens, ni le temps, de faire une analyse objet par objet, salle par salle. Ainsi il a fallu identifier les critères distinctifs de la demeure et de ses collections (c'est à dire notre « population mère » en langage technique) afin pouvoir choisir l'échantillon statistiquement représentatif des différentes zones de conservation du château-musée.

Entre 2016 et 2017 nous avons publié un manuel des méthodes d'évaluation qui constitue déjà un support pour les élèves de conservation préventive de la formation de la Sorbonne (Paris). Nous avons développé une méthode d'évaluation adaptée aux spécificités des demeures historiques et qui était le but de notre programme. Nous utilisons actuellement la méthode au château de Versailles pour réaliser un diagnostic précis des conditions de conservation et de l'état des collections. Sur l'écran, vous pouvez voir un exemple des graphiques que nous pouvons réaliser avec la méthode d'évaluation EPICO. Il s'agit d'un classement des causes d'altérations, de la plus importante à la moins importante, sur l'ensemble des œuvres et des salles évaluées. L'importance de chaque cause est calculée en prenant en compte la somme des œuvres affectées par cette même cause, et les niveaux d'altérations générés sur les collections. Cette nouvelle méthode a été présentée également lors du colloque international que nous avons organisé fin 2017 à Versailles. Cela nous a apporté de multiples bénéfices : consolidation et élargissement de notre réseau professionnel avec plusieurs propositions de collaboration (Université Paris-Sorbonne, le Château de Maintenon, Parques de Sintra-Monte da Lua, les Musées du Vatican, National Trust, le Palais de Schönbrunn) ; point d'étape dans la discipline selon notre comité scientifique et les participant du colloque (Sorbonne, New York Université, National Trust...) avec publication des actes à l'automne sur le site de l'ARRE ; génération d'un bénéfice économique de 10.000 euros. En 2018, le programme EPICO a reçu le prix Europa Nostra, dans la catégorie recherche, et qui définit la méthode EPICO comme un « outil performant pour la conservation du patrimoine culturel européen ».

En 2018, la méthode sera appliquée au Château de Versailles et au Château de Maintenon (France) qui a déjà confirmé sa participation. En 2019, nous nous proposons d'appliquer la méthode dans une nouvelle résidence membre de l'Association des Résidences Royales Européennes. Suite aux projets de collaboration qui nous ont été proposés à l'occasion du colloque de 2017, l'équipe de Versailles se propose de former les partenaires du réseau qui seraient intéressés à l'application de la méthode EPICO dans leur palais. Nous avons déjà eu quelques échanges avec le Château de Schönbrunn, Parques de Sintra-Monte da Lua, mais également les Musées du Vatican et le Palais de Caserte. Nous aimerions finaliser ces projets de collaboration pour le mois de juillet pour nous permettre d'organiser la réunion de lancement en septembre. Cela vous permettrait de suivre les réunions techniques et préparer votre participation pour 2019 et 2020. Nous aimerions également avoir une plateforme internet consacrée à la conservation préventive dans les demeures historiques et châteaux-musées avec le partage de la documentation scientifique sur cette thématique. . Cette idée a été soulevée plusieurs fois à l'occasion du colloque et nous avons pensé que nous pourrions répondre à cette demande en l'intégrant comme objectif du programme EPICO 2018-2020. A ce sujet, Laurent Salomé a émis l'idée que le site de l'ARRE pourrait représenter le support idéal pour héberger cette plateforme. Cela nous permettrait de publier des documents déjà existants, mais également les futures productions. L'idée est que les partenaires puissent également, à terme, publier leurs documents. En 2020, nous prévoyons de publier le manuel de la méthode et de créer un cours spécifique EPICO, en partenariat avec l'université de la Sorbonne.

Concrètement, si une résidence devient partenaire du projet, cela représentera environ une quinzaine de jours de formation (dont 4 jours sur site). Ces jours peuvent s'étaler sur 2019 et 2020. D'un point de vue budgétaire, cela représentera environ 3000 euros, ainsi que les frais de participation aux réunions techniques. En comparaison, une formation en conservation préventive, en France, coûte de 500 à 700 euros par jour. Le colloque a généré un bénéfice de 10 000 euros. Nous proposons de réinvestir cet argent sur la deuxième phase d'EPICO.

1.2.3 Réunion technique 2018 : Vieillissement ou retouche ? Problèmes et avantages de la patine artificielle dans les intérieurs historiques

Gabriele Horn : Je vous avais déjà présenté lors de la dernière assemblée générale la réunion technique qui s'intitule « Vieillissement ou retouche ? Problèmes et avantages de la patine artificielle dans les intérieurs historiques ». Je vais juste vous donner quelques informations sur le programme qui sera envoyé fin juin afin de vous permettre de choisir vos participants. La réunion durera 3 jours, du 14 au 16 novembre. Le 14, nous serons à Potsdam, dans un palais qui a été redoré. Nous aimerions aborder les questions des nouveaux matériaux, des copies, etc. Il existe différentes opinions parmi les conservateurs. Faut-il utiliser une patine artificielle ? Quelles sont les autres solutions à envisager. Faut-il avoir des copies conformes au passé ? Nous avons pu, lors du colloque de Compiègne sur l'authenticité dans les demeures historiques, visiter le château de Fontainebleau qui utilise ce type de patine. Nous visiterons également le département de restauration. Le 16 novembre, nous nous rendrons à Berlin, à Charlottenburg. Quelques-unes des salles du palais sont d'excellents exemples. Il est souhaitable de connaître le plus tôt possible les personnes qui

participeront à cette réunion afin de faciliter l'organisation. La réunion se tiendra en anglais, sans interprétation simultanée.

1.3 Programme prévisionnel 2019-2020

1.3.1 Programme prévisionnel 2018-2019

Axel Harms : Je vais diviser mon discours en deux parties : d'une part les réunions techniques pour l'année 2019 ; d'autre part, les autres projets qui sont sur la table mais dont nous souhaiterions connaître votre opinion.

Cette année, nous vous soumettons sept propositions mais seulement quatre devront être sélectionnées demain lors du vote. Cela vous permettra d'en discuter entre vous ce soir. Je vais vous détailler les sept propositions :

- Développement de l'audience. Méthodes d'enquête (quantitatif vs qualitatif) → Comment obtenir des informations sur la qualité de nos services ? C'est un thème très vaste, qui vient compléter la dernière réunion qui s'est tenue à Perterhof en 2015. Nous utilisons tous beaucoup de ressources dans ce domaine.
- Comment introduire / développer la réalité virtuelle, la réalité augmentée au sein de la médiation culturelle?
- Développement commercial (Merchandising) → Thème de plus en plus contemporain. Questionnement sur les sources de revenue.
- Offre pour les personnes handicapées → Thème délicat, difficile pour beaucoup de personnes. Ce thème est proposé pour 2019 mais le château de Schönbrunn est prêt à accueillir cette réunion pour 2020.
- Le système hydraulique dans les résidences royales → Une thématique très compliquée, très technique. Comment entretenir ces systèmes complexes ? Quels sont les différents systèmes d'approvisionnement de l'eau dans les différentes résidences ?
- Objets mécaniques: les instruments de musique, les horloges, les boîtes à musique, etc. éthique de conservation → De nombreux thèmes peuvent être abordés sur ces objets très précieux qui suscitent l'imagination de nos visiteurs. Mafra a accepté d'accueillir cette réunion en octobre 2019.
- Les employés dans les résidences royales: les assistantes de direction → Thème très spécifique mais également très important. Ce sont ces assistants qui font la réussite des événements. Il serait intéressant qu'ils puissent échanger leurs connaissances.

Christina Schindler : Le château de Schönbrunn est prêt à accueillir la réunion sur les personnes handicapées mais en 2020, pas en 2019. Nous venons de changer récemment de

direction et nous sommes en train de mettre en place de nouvelles offres, de nouveaux modèles. Nous aimerions pouvoir vous les présenter en 2020.

Kerstin Hagsgård : Pourriez-vous développer la réunion sur les assistantes de direction ?

Axel Harms : Plusieurs thèmes peuvent être abordés comme les échéanciers, la manière d'organiser un planning, etc. Je laisse Hartmut Dorgerloh vous donner plus d'informations.

Hartmut Dorgerloh : C'est une expérience que nous avons eue au sein de notre réseau en Allemagne. Nous avons une réunion pour les directeurs de l'administration des palais allemands. Les assistantes ont eu une réunion en même temps. Nos assistants entendent parler de tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés, du changement climatique au merchandising. Cependant, ils n'ont pas la possibilité de voir les sites et de voir, concrètement de quoi nous parlons. On s'est rendu compte que, après cette réunion, les choses fonctionnaient beaucoup mieux. De plus, cela permet à nos assistants de se connaître. Ils se connaissent seulement par l'intermédiaire des emails et du téléphone. Cela serait aussi un moyen de les remercier du travail effectué pour nous à longueur d'année. Cette réunion pourrait être une réunion-test, un essai pour voir comment cela fonctionne.

Axel Harms : Voici donc les 7 propositions pour lesquelles nous voterons demain. Si vous avez d'autres questions sur ces propositions, n'hésitez pas à vous adresser à tous membres du conseil, à Elena et à Hélène.

1.3.2 Autres projets

Je vais maintenant vous parler des projets de coopération pour les deux prochaines années. Le plus important est EPICO. Je ne vais pas rentrer dans les détails, le projet ayant été présenté en amont, mais j'aimerais souligner que c'est un projet que nous pouvons tous partager. Les avantages sont évidents. J'espère que vous pourrez considérer cette proposition. Je vous rappelle également le PalaceDay qui aurait toujours lieu le 19 juillet 2019, pour la quatrième année consécutive. Le Palace Day a un impact très positif sur les médias. C'est un événement que nous devons conserver.

BOURSE DE MOBILITÉ

Elzbieta Grygiel : Lors de la dernière réunion du bureau, et le constat que nous avons un budget équilibré, nous avons pensé à proposer une nouvelle offre pour les professionnels. Nous avons tous vécu des expériences variées mais il nous manque toujours des connaissances spéciales, spécifiques. Ce projet vise à offrir 10 bourses par an, d'une valeur de 500 euros. Cela permettrait de soutenir les professionnels dans leurs voyages. Ils pourraient ainsi passer une semaine, une dizaine de jours pour examiner le travail des experts dans une autre résidence. Par exemple, si une personne souhaite commencer un projet de rénovation de tapisseries dans des salles historiques, elle pourrait venir quelques jours à Wilanow où nous avons des spécialistes qui sont experts en tapisserie et qui savent traiter le velours. Cela permet le partage de bonnes expériences et de compétences entre professionnels. Un autre

exemple : une personne responsable de projets de restauration pourrait parler avec des collègues de Het Loo, et voir comment ils utilisent les réseaux sociaux, les différents canaux de communication, les vidéos pour informer le public des importants travaux entrepris et de la fermeture temporaire du palais. Ce sont des types de réunions techniques basées sur l'accord. Nous préparons actuellement des questionnaires types. Une lettre de motivation serait également à fournir. On vous demanderait de faire l'évaluation des candidatures, une fois par an. Les jeunes professionnels ont besoin de ce transfert de connaissances et 5000 euros par an, ce n'est pas beaucoup dans notre budget.

Kerstin Hagsgård: Concrètement, comment cela se passe ? Chaque professionnel trouve le lieu où il souhaite se rendre ? Ou, en tant que résidence, on suggère une thématique ? et que couvre ces 500 euros ? Devons-nous nous occuper du logement ?

Elzbieta Grygiel : Vous trouverez tous les détails dans les documents. Nous travaillerons dans deux directions. Nous pouvons déjà collecter, au sein de nos résidences, les bonnes pratiques que nous avons. Par exemple, à Wilanow, nous pouvons accueillir des personnes qui veulent améliorer leurs compétences dans le domaine de la rénovation de tapisserie, ou dans la « reconstitution culinaire ». Les personnes voulant améliorer leurs connaissances doivent faire une proposition à l'institution qui les intéresse et la convaincre. Bien sûr la bourse ne couvrira pas tous les coûts du voyage. Cependant, je pense qu'il n'est pas bon de donner trop d'argent. Il faudra également un accord entre l'institution d'envoi et l'institution d'accueil. Les détails seront élaborés dans les semaines à venir et nous vous enverrons tous les documents. J'ai déjà envoyé le questionnaire à Elena pour commencer à y travailler. Le plus important, aujourd'hui, est d'obtenir votre accord, et d'avoir des volontaires pour évaluer les propositions que nous aurons.

Sebastian Edwards: Comment ces bourses peuvent être liées aux échanges que nous avons déjà mis en place, financés par d'autres subventions et institutions ?

Elzbieta Grygiel : A proprement parler, je ne sais pas. Pour les gens de ma génération, voyager était un rêve. Pour nos collègues qui ne sont pas directeurs, conservateurs, j'imagine ce que c'est de ne pas avoir la possibilité de voyager. Il est très difficile de déposer une candidature pour bénéficier d'un financement européen. Notre réseau est flexible. C'est quasiment un réseau d'amis. Pourquoi n'aiderions nous pas nos collègues à voyager en leur proposant quelque chose de flexible et rapide ?

Axel Harms : Si nous souhaitons avoir un projet de mobilité rapidement, je pense que nous devons le financer nous-même.

Elzbieta Grygiel : Les années précédentes, nous avons pu bénéficier du programme Leonardo. Aujourd'hui, ce programme est terminé.

Sebastian Edwards: J'ai l'impression que c'est surtout les jeunes, en début de carrière qui sont visés. Prévoyez-vous une limite d'âge ?

Elzbieta Grygiel : Je suis contre. J'ai commencé à travailler pour cette résidence il y a 12 ans. Et je pense que j'appartiens à ce qu'on appelle la « vieille génération » mais je crois que j'ai cependant apporté beaucoup à mon institution et à ce réseau. Je pense qu'il faut juste que les candidats réussissent à nous convaincre.

Gabriele Horn : Je crois que c'est un projet très intéressant. Vous avez mentionné Leonardo. A l'époque, les Allemands n'ont pas pu en bénéficier. Notre agence en Allemagne nous a toujours dit que cela était impossible en tant qu'institution culturelle. C'était dommage, dans la mesure où beaucoup de personnes étaient intéressées, et souhaitaient se rendre dans d'autres résidences du réseau. Je serais très heureuse si, cette fois, les allemands puissent participer.

Kerstin Hagsgård: Il est très important, pour nous, qu'il n'y ait pas de limite d'âge. Parfois, nous n'avons qu'un seul expert par domaine et cet expert peut avoir plus de 50 ans, ou être beaucoup plus jeune.

Axel Harms : Merci beaucoup pour vos commentaires. C'est maintenant la partie 2 de vos devoirs Vous devez en discuter, apportez des idées, des suggestions. Demain, nous pourrons procéder au vote.

MICRO-FOLIES

Catherine Pégard : Pour terminer, je voudrais vous parler d'un projet qui a eu un énorme succès en France. Il s'agit du projet Micro-Folie, initié par Didier Fusilier, Directeur de la Vilette. Ces Micro-Folies sont des petits lieux éphémères qui peuvent intégrer des présentations de toutes sortes. L'idée initiale était de transporter ces Micro-Folies dans des lieux qui n'ont pas d'institutions culturelles, de musées, de grands spectacles, notamment dans les banlieues des grandes villes de France. Une dizaine de grande institution française se sont réunies pour fournir le contenu. Ces Micro-Folies ont eu un succès incroyable. Elles commencent même à s'exporter à l'étranger, en Turquie ; au Québec, bientôt au Pérou et en Roumanie. Nous sommes étonnés nous-même de ce nouvel objet qui permet de montrer d'une nouvelle manière nos collections, en particulier aux enfants, mais également aux personnes qui n'ont pas un accès à la culture. L'idée que nous avons eue, avec Didier Fusilier, et que nous avons présentée aux membres du Bureau, était que l'on pourrait ajouter des contenus des Résidences Royales Européennes. Cela permettrait de montrer ces contenus à travers les Micro-Folies pour populariser vos institutions, tout en montrant que nous faisons des choses tous ensemble, avec des collections qui se répondent. Par exemple, nous pourrions montrer aux enfants qu'il y a une chambre de roi à Versailles, mais qu'il y a également des chambres de rois dans toutes vos résidences, et qu'il est possible de faire des comparaisons. L'idée donc, serait d'intégrer du contenu de vos lieux dans les Micro-Folies existantes, d'ajouter un contenu supplémentaire, contenu qui serait « labélisé » Résidences Royales Européennes. Cela permettrait de donner une visibilité plus large à l'égard de ceux qui ne vont pas forcément dans les musées et, a fortiori, ne voyagent pas forcément. On pourrait dire que ces Micro-Folies sont uniquement à usage français mais, dès lors que le projet peut s'exporter, nous pouvons rêver qu'il s'exporte en Europe. De mon point de vue, la manière la plus simple serait de sélectionner un thème commun et de rassembler des

éléments autour de cette thématique, ensemble, et non pas d'inventer quelque chose de nouveau qui se révélerait coûteux, et non pertinent vis-à-vis du projet initial. Bien sûr, Didier Fusilier à toutes les équipes prêtes pour travailler et accueillir les contenus que nous pourrions lui proposer. C'est ainsi que les institutions françaises avaient procédé. Nous avons fourni du contenu que les équipes de Micro-Folie avaient mis en ligne puis, présentés ensuite à l'intérieur de ces Micro-Folies. J'ajoute que ces Micro-Folies peuvent prendre plusieurs aspects. Cela peut aller d'une tente installée dans un espace vide à l'installation d'écrans dans une bibliothèque, une médiathèque.

Frédéric Bouilleux : Concrètement, quelle quantité de travail cela représentera-t-il ? Cela nécessite-t-il de créer du contenu dans une langue étrangère ?

Catherine Pégard : Non, vous fournissez le contenu et l'équipe en charge du projet s'occupera de la mise en forme. C'est un projet léger pour nous car toutes les « lourdeurs » sont ailleurs, portées par La Villette. Ce projet représente également un intérêt pour eux. C'est un moyen d'élargir leur contenu. Vu le succès obtenu, nous avons déjà doublé le nombre initial d'œuvres. D'un point de vue logistique, vous seriez très peu sollicités. L'idée est de leur présenter un projet, une thématique commune.

Hartmut Dorgerloh : J'ai eu le plaisir de voir la présentation de Didier Fusilier. Au début j'étais, je vous l'avoue, un peu sceptique. C'était une initiative française, pour un public français avec des institutions françaises. Finalement, c'est une initiative beaucoup plus large. Ce projet porte les institutions culturelles là où elles ne le sont pas. Pour montrer ce que nous avons, les visiteurs doivent venir nous voir. A l'inverse, avec Micro-Folies, c'est nous qui allons vers les gens. De plus, avec ce projet, se pose également la question des droits d'auteurs. C'est un exercice très intéressant pour nous. Il est aussi important de dire aux enfants, aux familles, que la culture n'est pas que française, anglaise, allemande, etc, de montrer que les architectes, les compositeurs, etc, voyagent, s'inspirent dans d'autres pays. Il est important de montrer qu'il n'y a pas de culture nationale. Mona Lisa est en France mais c'est un patrimoine universel. Il existe beaucoup d'interactions entre les cultures. Je pense que nous pouvons voir ce que nous avons à proposer, à donner à La Villette. Vous pouvez contacter le responsable et proposer ce que vous avez. C'est très simple. C'est aussi une manière d'avoir une meilleure visibilité.

Gabriele Horn: D'après les documents, il y a également une Micro-Folie en Turquie et une a Rangun ? Pouvez-vous nous en parler ?

Catherine Pégard : En réalité, je ne peux pas vous expliquer pourquoi la Turquie s'est intéressée à ce projet. Il est vrai que nous pouvons nous demander pourquoi des pays tels que le Pérou, la Birmanie, se sont associés à ce projet. Je crois justement que l'idée est de faire circuler les œuvres, d'utiliser ce biais pour faire montrer nos collections a des pays extrêmement lointains des nôtres. Ce projet a pris très vite une autre échelle. Au début, nous étions tous sceptiques, le directeur du Centre Pompidou comme moi-même. Nous avons vu comment cela fonctionnait, nous avons vu que cela pouvait donner le goût de ces lieux, le goût de ces œuvres aux personnes qui qui ne l'ont pas spontanément. Les Micro-Folies

permettent de montrer que la culture n'est pas seulement dans un lieu précis, mais que la culture peut être partout ailleurs, avec de nombreuses correspondances entre les pays.

Elzbieta Grygiel : Lorsque j'ai écouté la présentation, j'ai pensé que c'était un projet qui apportait du changement social. Cela permet d'apporter la culture aux enfants qui jouent dans la rue, qui vivent dans les quartiers en France, en Turquie, etc. Cela permet de s'ouvrir, de montrer qu'il y a de l'art. Je suis vraiment pour ce projet, projet qui apporte du changement social.

Michel van Maarseveen : Je suis d'accord avec ce projet mais j'aimerais savoir comment, d'une manière concrète, nous allons pouvoir le développer ?

Catherine Pégard : Nous n'avons pas besoin de dédier des fonds spécifiques à ce projet. Nous fournissons des contenus, mais pas d'argent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je trouve que c'est intéressant. La coquille du projet existe et nous pouvons nous y glisser facilement, et avoir un très bon retour au niveau de la visibilité. Evidemment, cela ne va pas être immédiat. Le public ne va pas commencer à voyager automatiquement en Autriche, au Danemark, mais cela permet une ouverture d'esprit pour tous. Ce qui serait amusant c'est que sur le long terme, il y ait plus de résidences européennes que de résidences françaises, que le poids de l'Europe l'emporte sur le poids de la France.

Michel van Maarseveen: let's do it !

Izabela Zychowicz : Comment devons-nous procéder ? Nous sommes plus de 20 institutions dans cette association. Chacun fournit des éléments représentatifs de son institution ? Ou faisons-nous un projet commun, chaque institution fournissant 3-4 objets illustrant un thème ?

Catherine Pégard : Je vous propose d'organiser une réunion, comme lors de la mise en place du projet « A Place at the Royal Table », avec les personnes intéressées. Nous pourrions discuter tous ensemble pour voir ce que nous pouvons faire. Je proposerais d'ailleurs qu'on le fasse à La Villette. On gagnerait du temps en voyant directement le projet sur place.

1.4 Vote des activités

Rappel :

Date : vendredi 1^{er} juin 2018

Nombre de votants : 21

Majorité simple : 11

Absents au moment du vote :

- Palais du Coudenberg, Belgique : pas de procuration
- Palais impérial de Compiègne, France : pas de procuration

- Palais Het Loo, Pays-Bas : procuration donnée à Kerstin Hagsgård, Royal Collections, Suède

1.4.1 Réunions techniques 2019

- Comment introduire / développer la réalité virtuelle, la réalité augmentée au sein de la médiation culturelle? : **15 votes**
- Développement commercial (Merchandising) : **15 votes**
- Le système hydraulique dans les résidences royales : **13 votes**
- Développement de l'audience. Méthodes d'enquête (quantitatif vs qualitatif) : **9 votes**
- Offre pour les personnes handicapées : **à voter en 2020**
- Objets mécaniques : **18 votes**
- Assistantes de direction : **7 votes**

Les quatre réunions techniques pour 2019 seront: La réalité virtuelle (Parques de Sintra-Monte da Lua), **le développement commercial** (Palais royal de Gödöllö), **les systèmes hydrauliques** (Musée réserve d'Etat de Peterhof) **et les objets mécaniques** (Palais National de Mafra).

1.4.2 Projets de coopération

EPICO 2018-2020

Le programme EPICO est approuvé à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

PALACE DAY 2019

Le Palace Day est approuvé à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

BOURSE DE MOBILITÉ

Antonio Nunes Pereira : Depuis hier, nous avons discuté avec plusieurs membres. Nous proposons donc d'augmenter les bourses de 500 euros soit, une bourse de 1000 euros par personne. Cela signifie qu'il faudra légèrement modifier le budget que nous allons vous présenter dans quelques minutes.

Hartmut Dorgerloh: Concernant la date, commençons-nous en 2018 ou en 2019 ?

Antonio Nunes Pereira : Le projet commencerait en 2018. Le budget peut faire face à cette modification sans problème pour le deuxième semestre de 2018.

Hartmut Dorgerloh: Hier, nous évoquions le fait qu'il serait bien d'avoir un comité de sélection et une sorte de formulaire « Comment soumettre une candidature ? ». D'après ce que j'ai compris, Elena travaille déjà sur quelque chose. L'idée est que la procédure de

demande soit facile pour tout le monde, sans limite d'âge, de profession, etc. Chacun devrait ensuite, chercher son partenaire. On aurait besoin de la confirmation des institutions. Les candidatures seraient envoyées dans une période définie puis il y aurait un processus de sélection. Après les mobilités, un rapport écrit serait demandé. C'est ce qui me vient à l'esprit pour l'instant. Cela se passerait-il comme ça ?

Elzbieta Grygiel : Nous avons déjà commencé à préparer le formulaire. Nous attendons également des participants une lettre de motivation et une description du projet. Je pense qu'il n'y a rien de vraiment très compliqué dans tout cela. Je crois qu'on devrait trouver des volontaires qui pourraient évaluer les propositions. J'estime qu'il n'est pas forcément nécessaire de dépenser tout l'argent cette année. Cela dépend également du nombre de volontaires, de la force et de la volonté du candidat qui souhaite profiter d'une bourse. L'évaluation ne devrait pas être très compliquée.

Axel Harms : Je voudrais juste clarifier un point. Hier, il y avait des questions sur l'utilisation de cette bourse pour assister à des réunions techniques. Ce n'est pas le cas, ce n'est pas l'idée. C'est quelque chose de complètement indépendant. Je voulais préciser ce point avant de procéder au vote.

Mauro Felicori : Je pense qu'il faudrait que nous prenions plus de temps pour arriver à un projet parfait. J'ai peur que nous devions consacrer beaucoup de temps pour très peu de résultats. Des accords bilatéraux seraient peut être préférables. Je crois aussi qu'on devrait s'adresser à la Commission Européenne. Il existe des aides pour ce type d'échanges.

Axel Harms : Oui, il est toujours bon d'avoir un projet très clair, très précis. Mais je suggérerais que nous procédions de la manière présentée par Elzbieta. Concernant une candidature auprès de la Commission Européenne, nous ne sommes malheureusement plus éligibles pour le fond dont nous avons pu bénéficier. De plus, même si nous l'étions, cela ne correspondrait pas avec les profils professionnels que nous souhaitons envoyé. De même, les différentes administrations européennes sont très différentes et dans certains pays, les institutions culturelles ne peuvent candidater pour des projets de mobilité. J'espère que nous saurons présenter un projet très clair et bien formulé.

Izabela Zychowicz : Je voudrais commencer par dire que je pense qu'il est fondamental que nous ayons ce type de coopération, d'échanges de professionnels entre nos résidences. Je pense qu'il serait bien d'avoir une liste précisant les domaines de compétences dans lesquelles les institutions seraient prêtes à accueillir des professionnels dans le cadre d'une mobilité. Par exemple, à Lazienki, nous pourrions accueillir des professionnels qui souhaitent avoir une expérience dans le domaine de la préparation de projet de conservation.

Catherine Pégard: L'idée est de faire une liste de proposition selon les institutions, c'est bien ça ?

Izabela Zychowicz : Oui, exactement

Antonio Nunes Pereira : Il est bien sûr bien d'avoir une liste, de proposer des thèmes concrets. Mais je pense que l'important, pour nous, est de mettre en place des échanges individuels. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de tout centraliser au sein du Secrétariat. Le réseau doit juste apporter un soutien. L'idée est que la personne qui souhaite partir doit se renseigner, faire des recherches sur la résidence où il souhaite se rendre. L'idée est qu'il puisse discuter avec une institution, arranger un accord et ensuite, une fois que le projet est défini, contacter le réseau. Ce projet doit rester flexible. Les projets peuvent naître suite aux réunions techniques par exemple. Après une réunion, un professionnel peut se dire : « Je dois voir tel restauration, je dois voir comment ils font ». Chaque candidat doit chercher sa propre mobilité et doit être très mobile.

Annette Straagaard : C'est une très bonne proposition, une très bonne idée. Je crois cependant qu'il serait intéressant de connaître les compétences spécifiques de toutes les institutions, comme un catalogue. Les personnes ayant un projet pourraient voir immédiatement à quelle institution s'adresser.

Antonio Nunes Pereira : J'avoue que je suis un peu têtu. Il y a deux jours, nous avons parlé de reproduction de statue et vous m'avez donné le nom d'un collègue qui travaille sur le sujet. Vous pourriez alors, par exemple, avoir la candidature d'un collègue pour aller à Copenhague quelques jours, voir comment vous travaillez. Je pense que c'est ainsi que les choses devraient fonctionner. Les gens vont aux réunions techniques, sont en contact avec d'autres collègues. Cela doit être, à mon avis, quelque chose qui se fait au niveau individuel.

Annette Straagaard : Oui, c'est en effet quelque chose de très simple mais, concernant l'exemple de la restauration des statues, c'était une coïncidence. Il y a quelques années, nous avons un projet sur des tapisseries en soie. Nous avons cherché quelqu'un qui travaillait sur la question mais cela a été très dur. Nous avons cherché longtemps mais nous n'avons trouvé personne. Je sais qu'ici j'aurais pu trouver quelqu'un qui aurait pu nous aider. Cela serait quelque chose de très simple, un petit catalogue avec juste quelques points indiquant les compétences spécifiques de chaque institution.

Izabela Zychowicz : Oui, ce serait plus simple. Le candidat peut ainsi avoir une liste et choisir où il veut aller, et non pas réfléchir et penser à toutes les résidences du réseau.

Kerstin Hagsgård : Je pense que nous pouvons avoir les deux. Une demande précise, personnelle, et une liste. Si quelqu'un veut apprendre plus sur un sujet, il peut regarder la liste et se dire : « oui, c'est ici que je dois aller ».

Catherine Pégard : Nous devons commencer, essayer de faire les deux méthodes : avoir à la fois des propositions de la part des institutions, mais également de la part des candidats. Les propositions des candidats et des institutions pourraient ou non coïncider. Cela pourrait également conduire à des propositions auxquelles nous, en tant qu'institution, n'aurions pas envisagé, mais qui sont néanmoins très intéressantes. Je pense que nous pourrions commencer et procéder au vote. Nous sommes tous convaincus qu'il s'agit d'une bonne idée. Nous devrions avoir un petit comité pour la sélection des candidatures. Je proposerais qu'un membre du Bureau y soit présent. Bien sûr, cela doit être Elzbieta.

Les bourses de mobilité sont approuvées par 19 voix.

Une abstention : Mauro Felicori, Reggia di Caserta, Italie

Elena Alliaudi : Y-a-t-il des volontaires pour le comité ?

Gabriele Horn: je pense qu'il est important d'avoir des participants du Nord / Sud / Est et Ouest, de pays et d'orientations géographiques différents.

Le Comité d'évaluation serait composé de :

- Elzbieta Grygiel, Musée du Palais du roi Jan III à Wilanow, Pologne
- Pilar Martin Laborda, Patrimonio Nacional, Espagne
- Gabriele Horn, Fondation des Châteaux et Jardins prussiens Berlin-Brandenburg, Allemagne
- Sebastian Edwards, Historic Royal Palaces, Royaume-Uni

Comité d'évaluation à confirmer

MICRO-FOLIES

Axel Harms : J'aimerais juste faire une remarque. Hier, nous avons abordé les caractéristiques de ce projet, en mettant en avant les questions d'engagement social et de l'accessibilité. Ce sont des aspects très importants dans nos résidences et qui vont prendre de plus en plus d'importance. Si une réunion est organisée pour la mise en place de ce projet, je pense qu'il serait intéressant de la combiner avec une réunion technique sur ce domaine. Nous pourrions profiter de cette rencontre pour échanger nos expériences sur ces thèmes. Ce serait comme une réunion technique « Bonus ».

Le projet Micro-Folie est approuvé par 16 voix.

1.5 Informations complémentaires

Catherine Pégard : J'ai été sollicitée pour donner quelques précisions sur l'organisation du dîner qui se tiendra au Château de Versailles en fin d'année. L'idée est de promouvoir le réseau et d'afficher son dynamisme auprès de ceux qui sont intéressés. La trame de ce dîner sera faite par les chefs qui sont associés à des palais, à des châteaux-musées. Déjà sur place et réalisant quotidiennement ce travail avec le Château Versailles, il était facile pour nous de mobiliser Monsieur Alain Ducasse. Lui-même prendra contacts avec les chefs qui sont dans la capacité à travailler avec lui pour proposer peut-être, non pas un long menu, mais une brochure pouvant rassemblant les idées et les traditions culinaires des uns et des autres. A ce dîner, nous aimerions convier les chefs, les ambassadeurs de nos pays respectifs basés à Paris, les représentants de nos institutions. Il va falloir le faire assez vite afin de montrer que les ambassadeurs accompagnent ce projet. Il faudra évident inviter le président de la Commission Européenne et tous les européens que nous pouvons rassembler. Naturellement, toute proposition est la bienvenue. Nous réduirons le nombre d'invités à un moment donné. Même si le Château de Versailles peut accueillir 1 000 personnes pour un repas assis, nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires. Nous allons essayer de mobiliser des sponsors français pour nous accompagner. Je crois que les vins de Bordeaux

sont déjà prêts à nous aider. C'est le seul moyen d'y parvenir, même si, très généreusement, vous avez accepté de dégager un budget pour nous aider, et je vous en remercie. Nous devons cependant renforcer les contributions de notre côté. Je pense que nous y parviendrons car nous avons un très beau projet qui, de surcroît, marquera la fin du projet A Place at the Royal Table. Le 15 mars, nous avons tous lancé ce projet chacun chez soi, si j'ose dire, mais nous nous retrouverons tous ensemble pour le clôturer. Je serais très heureuse que vous soyez tous là à nos côtés pour cette occasion.

Thomas Fouilleron: Je voudrais partager avec vous deux points qui abordent la question de la visibilité du réseau vis-à-vis de nos visiteurs. D'abord, je voudrais parler d'une signalétique commune, d'une signalétique unique dans nos espaces d'accueils. Nous pourrions imaginer un panneau commun qui serait visible dans tous nos palais. Ensuite, à charge de nos résidences de le mettre à l'endroit où ils peuvent. Ce panneau pourrait faire un renvoi vers notre nouveau site internet et permettre, de manière très concrète, de montrer au public notre appartenance au réseau.

Le deuxième point viserait à fabriquer des contenus sur notre identité historique et non seulement de montrer ce que nous faisons en terme de coopération technique. Cela pourrait se faire de façon très courte, comme sous forme de clip. On pourrait évoquer les échanges entre nos résidences, les correspondances, les cérémonies, les alliances matrimoniales, les voyages, les échanges d'artistes, etc. Cela pourrait se traduire par plusieurs formats. Nous pourrions imaginer, rêver d'un reportage en collaboration avec ARTE. Cela pourrait être des formats très courts mais communs, qui seraient ensuite diffusés sur nos réseaux sociaux, tout au long de l'année. C'est un peu l'idée de Micro-Folie, de l'exposition virtuelle A Place at the Royal Table. L'idée serait de généraliser ce processus. Cela me semble très important, en particulier pour une petite résidence qui s'enorgueillit d'appartenir à la société des souverains européens.

Catherine Pégard : Merci beaucoup. En effet, je pense que c'est une très bonne idée d'avoir une signalétique commune. J'émettrais juste réserve que j'ai souvent entendu au Château de Versailles. Régulièrement, on reproche qu'il y ait trop de panneaux, trop de signalétiques, qui ne respectent pas toujours la bonne chartre graphique. Le seul moyen est de l'imposer. Personnellement, je vais l'imposer à Versailles, au moins à l'entrée du château, afin que le public puisse avoir connaissance du lien qui existe entre nous et toutes les résidences royales européennes.

Pour ce qui concerne le site internet, nous devons l'alimenter sans cesse. Ce nouveau site a des modalités d'accès très souples. Nous pouvons imaginer que des images soient remplacées par d'autres, assez fréquemment. Vous avez également évoqué ARTE. Je crois que c'est déjà en discussion.

Elena Alliaudi : Ce n'est pas spécifiquement un documentaire mais nous avons appris que le partenaire média officiel de l'Année européenne du patrimoine culturel est ARTE. Nous pouvons donc imaginer faire quelque chose avec eux.

II/ BUDGET¹

2.1 Présentation des comptes de l'exercice 2017

Antonio Nunes Pereira

Nous avons dû réviser le budget de 2017, en particulier en raison des recettes et dépenses liées au colloque en conservation préventive.

Recettes :

Nous avons eu des recettes non prévues avec le colloque en conservation préventive. Nous avons donc eu 13 554, 47 euros de recettes supplémentaires. Nous devons également savoir en janvier combien de visiteurs vous recevez pour qu'Elena puisse préparer les cotisations. C'est très important pour le suivi du budget.

Kerstin Hasgaard : Quelles sont les catégories de cotisations ?

Elena Alliaudi : Tout dépend du nombre de visiteurs.

- Inférieur à 500 000 visiteurs : 4 400 euros
- De 500 000 à 1 million de visiteurs : 6 600 euros
- Supérieur à 1 million : 8 800 euros

Dépenses :

Vous pouvez voir tout de suite sur le budget, la dépense non prévue liée au colloque. Cette dépense étant liée aux recettes du colloque, également non prévues, nous n'avons pas d'effet négatif sur le budget 2017. Vous pouvez voir, dans le reste du budget, que les dépenses correspondent aux dépenses habituelles de l'association.

Les comptes de l'exercice 2017 sont approuvés à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

2.2 Présentation du budget prévisionnel 2018

Antonio Nunes Pereira

Recettes :

Comme pour le budget 2017, c'est le colloque EPICO qui a modifié le budget. Nous avons des recettes d'une valeur de 10 264,90 euros liées aux inscriptions du colloque. Nous estimons également recevoir 7 000,00 euros environ de subvention pour le salaire d'Hélène Legrand. Nous avons reçu 2 000 euros supplémentaires de la Reggia de Caserta en 2018 qui, ainsi, a régularisé sa situation dans le paiement des cotisations 2017. La conférence en

¹ Annexe 1 : Budgets 2017-2018-2019

conservation préventive nous a permis de gagner de l'argent. Globalement, nous sommes dans une position tranquille.

Dépenses :

Concernant les dépenses, comme pour 2017, des dépenses non prévues ont été occasionnées par le colloque. Nous avons également prévu d'augmenter un peu le budget prévu pour l'organisation du dîner à Versailles lors du dernier Bureau. Nous passons donc de 10 000 à 22 000 euros. Ce projet, A Place at the Royal Table, vient également d'obtenir un financement européen. Je laisserais Tamas vous l'expliquer en détail. Pour continuer sur le financement des projets spéciaux, nous avons réinvestis l'argent gagné lors de la conférence dans le programme EPICO. Pour les bourses de mobilités, suite aux discussions menées depuis le début de l'assemblée générale, nous allons modifier le budget en passant de 5 000 à 10 000 euros (soit 10 bourses de 1 000 euros au lieu de 10 bourses de 500 euros). J'aimerais attirer votre attention sur les dépenses liées aux ressources humaines. Le bureau a décidé l'augmentation du salaire d'Elena Alliaudi jusqu'au niveau de celui de Céline Delmar. Elena a repris la place de Céline en tant que coordinatrice du réseau. Il est logique qu'elle ait le même salaire. Hélène Legrand se retrouve donc dans l'ancienne situation qu'était Elena. Par conséquent, nous avons un peu moins de réserve par rapport à ce que nous avons prévu mais nous restons toujours bien au-dessus des 50 000 euros fixés par l'Assemblée générale. Nous essayons également de simplifier les choses, en fonction de nos dépenses. Par exemple, si vous comparez les budgets 2017 et 2018, vous verrez que les « dépenses diverses » ont été simplifiées et réduites à 500 euros. C'est largement suffisant. Ligne 622.61, nous avons également baissé un peu le montant. Par conséquent, si vous n'avez pas de questions, nous allons voter un budget 2018 provisoire en sachant qu'il sera largement modifié dans les mois à venir en raison de la subvention européenne. Dans un an nous pourrions voir de quelle manière l'argent a été répartie.

Tamás Ujvary : Avec le financement d'Europe Créative, le budget va effectivement bouger. Cela va provoquer des changements pour 2018 et 2019 mais pour l'instant, nous n'avons pas plus de détails. Une réunion est organisée à Berlin par la Commission Européenne. Les 15 partenaires du projet n'ont pas besoin de s'y rendre. Elena s'y rendra et récupérera toutes les informations pertinentes quant à l'utilisation de ces fonds, le type de facture éligible, etc. Pour l'instant, nous n'avons aucune autre information sur la manière dont nous allons obtenir ces fonds. Aujourd'hui, ce qui est important de savoir, c'est que cela va provoquer des modifications dans les deux prochains budgets de l'association. Egalement, n'oubliez pas d'utiliser le logo officiel du programme Europe Créative qu'Elena vous enverra. Cela est extrêmement important pour les fonds de l'Union Européenne. Sans cela, il nous faudra rembourser l'argent que nous toucherons et ce n'est pas ce que nous souhaitons !

Le budget prévisionnel révisé 2018 est approuvé par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association

2.3 Présentation du budget prévisionnel 2019

Antonio Nunes Pereira

Vous noterez que 15 000 euros ont été prévus pour les projets spéciaux, c'est-à-dire, A Place at the Royal Table, EPICO et les bourses de mobilité. Ces dépenses n'auront pas lieu d'être après 2019. Le reste du budget ne diffère pas des autres, que ce soit au niveau des dépenses ou des recettes. Cela nous fera donc une réserve de 92 984.67 euros (réserve annoncée sur le budget – 5 000 euros rajoutés pour les bourses de mobilité suite aux discussions), soit quasiment le double des 50 000 euros que nous nous sommes fixés.

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

III/ DOMAINE STATUTAIRE

3.1 Élargissement du réseau

3.1.1 Présentation de la Reggia di Monza²

Piero Addis

3.1.2 Présentation de Patrimonio Nacional³

Alfredo Perez De Armiñan Y De La Serna

3.1.3 Changement de statuts à La Venaria Reale

Andrea Merlotti

Un des aspects qui caractérisent l'histoire des dynasties européennes, ainsi que la Maison de Savoie, est la fonction des «maisons de plaisance» (residenze o villeggiature en italien) construites autour de les capitales. Cette fonction : soutenir et célébrer le rôle et l'importance de la famille régnante. Le Palais Royal de Turin et la Vigna du Cardinal Maurice (qui deviendra la Villa de la Reine), le Palais du Valentino, la Vigna de Madame Royale, le Château de la Venaria et le pavillon de chasse de Stupinigi, les Châteaux de Rivoli, Moncalieri, Racconigi, Agliè et d'autres encore... dessinent un ensemble d'architectures, parcs et jardins. Au-delà des aspects qui les singularisent – liés à l'époque de leur construction / transformation, et à la personnalité des maîtres d'oeuvres – ces résidences répondent par leurs structures grandioses et la vie spectaculaire qui s'y déroulait, à ce choix d'exalter le poids et le rôle que Turin et le Piémont allaient jouer dans la politique européenne. Pour couronner un processus de reconnaissance internationale, l'UNESCO les a inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sous la dénomination de « Résidences de la Maison royale de Savoie », à l'occasion de la 21^{ème} session du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenu à Naples du 1^{er} au 6 décembre 1997. Ce site comprend ainsi 22 résidences, métropolitaines, urbaines, semi-urbaines et rurales, réparties sur les territoires de 2 provinces et de 9 communes. Chacune d'entre elles se distingue par des caractéristiques particulières. Considérées dans leur ensemble, elles offrent une fresque extraordinaire de l'histoire du Piémont et de l'Italie, notamment des événements qui ont conduit à la formation de l'État unitaire avec, en arrière-plan, l'histoire européenne. Ces résidences offrent un grand circuit culturel, historique, architectural et

² Annexe 2 : Présentation de la Reggia di Monza

³ Annexe 3 : Présentation de Patrimonio Nacional

environnemental, ouvert à la visite, possédant une valeur universelle et européenne exceptionnelle, méritant d'être protégés au bénéfice de l'humanité tout entière.

Depuis l'inscription des Résidences des Savoie sur la Liste du patrimoine mondial, d'importants travaux de restauration ont été conduits sur tous les édifices, représentant un investissement global d'environ 1 milliard d'euros. Dans la continuité, un processus de valorisation et promotion de l'ensemble s'est mis en place, faisant passer le nombre de visiteurs du circuit de 600 000 en 2001 à 2.5 millions en 2017. Parallèlement, afin de pouvoir atteindre des objectifs encore plus significatifs en matière de protection et valorisation du patrimoine culturel, la législation italienne concernant les biens culturels a encouragé, ces dernières années, la mise en place d'accords de valorisation spécifiques permettant de favoriser la création de pôles muséaux intégrés, et d'ensembles culturels coordonnés, unissant musées d'État et musées privés. Dans cette perspective, en juillet 2017, le ministère des Biens et Activités culturelles et du Tourisme, et la Région Piémont, ont modifié les statuts du Consortium de Valorisation Vulturelle La Venaria Reale. Ainsi, au-delà du seul Palais de Venaria Reale, le rayon d'activité du Consortium s'élargit à d'autres résidences royales piémontaises. Par cette décision du Gouvernement italien, les bases ont été posées pour créer un circuit des Résidences royales de la Maison de Savoie. Tout en prêtant la plus grande attention à la protection et à la promotion des contenus historiques, artistiques et naturels, ce circuit cherche à augmenter l'accessibilité de ces résidences en accentuant la recherche sur la modernité et les enjeux culturels de notre temps et du territoire, à partir de moyens d'expression comme le théâtre, la musique, l'art contemporain, etc. Ce système doit être capable de mettre à disposition du public des services dans tous les sites concernés, tout en s'assurant qu'ils soient raccordés entre eux en permanence, et de mettre en place des actions de communication et de marketing coordonnées et efficaces. La possibilité de gérer les services et les politiques culturelles dans une optique de 'système', en maximisant l'utilisation des ressources peut, ainsi, devenir un objectif stratégique majeur pour la gestion muséale des Résidences royales du Piémont.

Par ailleurs, afin de relever le défi du tourisme à l'échelle européenne, le Consorzio a commencé à adopter une philosophie de partage et de collaboration en vue de la création d'un projet culturel et touristique unitaire. C'est ainsi qu'il s'est doté d'un modèle d'organisation caractérisé, entre autre, par des liens très forts avec des entreprises de production présentes sur le territoire. Cerner avec précision les maillons de la stratégie culturelle et touristique du circuit à mettre en œuvre en est une condition nécessaire.

Cette stratégie repose sur un projet de valorisation qui devra partir du *genius loci*, c'est-à-dire de l'esprit et de l'atmosphère qui font de chaque résidence un lieu unique. Ceci contribuera à renforcer les identités spécifiques de chacun de ces sites, tout en valorisant une image de marque commune. Chaque résidence pourra ainsi atteindre une meilleure réputation nationale et internationale, tout en offrant une offre culturelle de qualité. Nous lançons actuellement une opération qui vise à promouvoir notre 'marque-destination' et à la transmettre au marché international comme proposition majeure de l'offre touristique du territoire du Piémont, exprimant la forte personnalité et identité de notre patrimoine. C'est une activité clé, stratégique, tournée non seulement vers les visiteurs, mais aussi vers les professionnels du tourisme, faite pour augmenter la notoriété et la visibilité du label « Résidences royales ». Notre principal objectif devra être, par conséquent, de diffuser une

image et un message unique de notre « marque-destination » sur tous les canaux de communication, de manière synergique, coordonnée et efficace. La communication ne devra pas se cantonner aux canaux traditionnels, mais devra impliquer également les divers acteurs opérant sur le marché du tourisme à travers des actions de co-marketing et co-branding, des activités de promotion dans les foires et salons, des présentations spécifiques et des séminaires internationaux.

Une autre thématique que nous étudions concerne l'offre de services au public, qu'il s'agisse de la valorisation économique des biens culturels (librairie-boutique, cafétérias, visites guidées, etc.), ou de l'accompagnement à l'expérience muséale (transports, réservation, etc.). Grâce à la synergie entre les ressources humaines et financières, la gestion commune des services du Circuit produira, inévitablement, une plus grande rentabilité et une meilleure préparation professionnelle pour la gestion de ces sites. Cela permettra de surmonter les difficultés auxquelles se heurtent, actuellement, les institutions chacune de leur côté. Il est évident qu'avec l'augmentation des activités et des services, une organisation plus structurée et performante sera indispensable. Par conséquent, il a été nécessaire de s'interroger sur le fonctionnement de chaque service dans le cadre d'un système commun, ainsi que sur le rôle des technologies numériques ; rôle qui sera encore plus important aujourd'hui avec la transformation de l'expérience muséale. Les nouveaux langages générés et les nouvelles expériences multiplieront les niveaux de narration des lieux. Le Consorzio devra être prêt à relever tous ces nouveaux défis. Pour l'année 2018, un calendrier commun a été planifié pour les manifestations estivales qui se déroulent dans les jardins des Résidences : le Marathon royal, décliné en 4 étapes, proposera des itinéraires comprenant à la fois un intérêt historique et naturel, et toute une série d'activités culturelles communes se déploiera tout au long de l'année, telles que Reali Sensi, Brindisi a Corte, Palchi Reali, etc.

Ces dernières années, le projet des Résidences Royales de Savoie a représenté en Italie l'un des meilleurs exemples d'intégration entre institutions culturelles, collectivités territoriales, fondations bancaires et communautés locales. Ce projet prouve qu'il est possible de poursuivre une stratégie partagée ayant pour objectif la conservation et la valorisation du patrimoine culturel du territoire. Aujourd'hui, avec la naissance du Consortium des Résidences de la Maison Royale de Savoie, notre intention est d'accroître et d'améliorer l'offre culturelle du circuit, et d'élargir la gamme de services mise à disposition du public. Nous voulons réaliser et promouvoir une offre touristique unique en son genre en Italie, basée sur un modèle de gouvernance capable de coordonner différents acteurs, tout en contribuant de manière significative au développement économique local. Ce modèle pourra se poser comme référence pour d'autres sites d'excellence dans les régions italiennes

3.1.4 Étude de la candidature du château de Frederiksborg⁴

Hélène Legrand

L'adhésion du *Château de Frederiksborg* est approuvée à l'unanimité.

3.1.5 Étude de la candidature de la Kulturstiftung Dessau-Wörlitz⁵

⁴ Annexe 4 : Présentation du Château de Frederiksborg

⁵ Annexe 5 : Présentation de la Kulturstiftung Dessau-Wörlitz

L'adhésion de la *Kulturstiftung Dessau-Wörlitz* est approuvée à l'unanimité.

Relevé de décisions

Le procès-verbal de l'assemblée générale d'Hillsborough Castle 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de l'Association.

I/ ACTIVITÉS

Le rapport d'activité 2017-2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée générale de l'Association.

Programme de travail 2018-2019

Suite au vote des membres, les quatre réunions techniques de 2019 sont :

- Réalité virtuelle, Parques de Sintra-Monte da Lua, Portugal
- Développement commercial, Palais royal de Gödöllő, Hongrie
- Systèmes hydrauliques, Musée réserve d'Etat de Peterhof, Russie
- Objets mécaniques, Palais National de Mafra, Portugal

Suite au vote des membres, l'Association des Résidences Royales Européennes mettra en œuvre quatre projets de coopération entre 2018 et 2020 :

- EPICO 2018-2020
- Bourses de mobilité 2018-2019
- Microfolie
- PalaceDay 2019

En 2018-2019, l'Association des Résidences Royales Européennes continuera de mettre en œuvre le projet A Place at the Royal Table.

En 2019, l'assemblée générale se tiendra au Palais Princier de Monaco du 12 au 14 juin

À discuter:

- Elaboration d'une signalétique commune

II/ DOMAINE STATUTAIRE

L'adhésion du Château de Frederiksborg comme membre actif est approuvée à l'unanimité des membres présents.

L'adhésion de la Kulturstiftung Dessau-Wörlitz comme membre actif est approuvée à l'unanimité des membres présents.

III/ BUDGET

- Les comptes de l'exercice 2017 sont approuvés à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

- Le budget prévisionnel révisé 2018 est approuvé à l'unanimité moins une voix par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.
- Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale de l'Association.

A noter : Les membres de l'Association des Résidences Royales Européennes ont bien noté que le financement Europe Créative obtenu dans le cadre du projet A Place at the Royal Table fera varier les budgets prévisionnels 2018 et 2019.

Signatures des membres du bureau

Présidente

Catherine Pégard, Présidente, Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, France

Vice-président

Axel Harms, Conservateur, Directeur de la communication, Collections royales danoises, Danemark

Vice-président

Gabriele Horn, Responsable de la protection et de la préservation, Stiftung Preussische Schlösser und Gärten Berlin Brandenburg, Allemagne

Secrétaire général

Laurent Salomé, Directeur, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, France

Secrétaire générale adjointe

Elzbieta Grygiel, Directrice de la communication, Palais-musée du roi Jan III à Wilanów, Pologne

Trésorier

António Nunes Pereira, Directeur, Palacio Nacional da Pena, Parques de Sintra-Monte da Lua, S.A., Portugal

Trésorier adjoint

Tamás Ujvary, Directeur, Gödöllői Királyi Kastély Közhasznú Nonprofit Kft, Hongrie